



Bureau
fédéral du Plan

Analyses et prévisions économiques

Communiqué

22/04/02

L'existence d'un lien entre l'économie et l'environnement est une réalité qui est admise. Cette évolution a notamment pour conséquence l'apparition du concept de comptabilité environnementale. C'est dans cet ordre d'idée que le Bureau Fédéral du Plan publie un planning paper synthétisant les travaux qu'il a déjà effectués en matière de comptabilité nationale environnementale.

Planning paper 90 : Comptes nationaux environnementaux : outils d'une politique de développement durable

Une comptabilité environnementale

Pour développer ses activités, le secteur économique puise obligatoirement dans l'environnement. Pour trouver ses matières premières, mais aussi pour déverser ses déchets. Cependant, la comptabilité nationale n'intègre dans ses comptes que les activités ayant une contrepartie financière.

C'est suite à ce constat que le concept de comptabilité environnementale a vu le jour. Son objectif est de reprendre dans des comptes les interactions avec l'environnement, même si elles ne provoquent pas de flux monétaires. Techniquement, cette prise en compte s'effectue par la création de comptes satellites environnementaux.

NAMEA et SERIEE

En 1994, le cinquième programme d'action pour l'environnement intitulé « vers un développement soutenable » a été mis en place par l'Union Européenne. C'est dans ce cadre que des projets-pilotes soutenus financièrement par la Commission dans les pays membres ont été lancés et sont coordonnés par la direction des comptes nationaux d'Eurostat. Pour la Belgique, c'est le Bureau fédéral du Plan qui a été impliqué.

Ceci a permis l'apparition d'un cadre de travail commun, avec une convergence de concepts et des méthodes utilisées, dont notamment :

- Le concept de NAMEA (National Accounting Matrix including Environmental Accounts), qui est une structure permettant de représenter de façon globale des comptes de flux physiques et des comptes économiques.
- Le concept de SERIEE (Système Européen pour le Rassemblement des Informations Economiques sur l'Environnement), qui a pour objectif de répondre à certains besoins d'informations sur les interactions entre l'économie et l'environnement en fournissant aux Etats membres un cadre commun pour la collecte, le traitement et la présentation des données.

Prolongement belge : travaux du Bureau fédéral du Plan

Le Bureau Fédéral du Plan a entamé dès 1999 une série de travaux traitant de l'implémentation de NAMEA et de SERIEE au niveau belge. Le planning paper 90 synthétise l'ensemble de ces travaux et resitue le contexte global et l'historique des comptes environnementaux.

Cette publication est une étape dans un processus qui vise une publication régulière de ce type de comptes.

Le planning paper 90, « Sophie van den Berghe et Juliette de Villers, Comptes nationaux et environnementaux - outils d'une politique de développement durable » Peut être imprimé à partir de ce site ou être commandé auprès du BfP en prenant contact avec Monsieur DEKENS (tél: 02/507.73.41).